

Communiqué de presse

Paris, le 10 novembre 2010

Solly Azar marque sa différence avec sa nouvelle assurance emprunteur

Entré en vigueur le 1er septembre, le dispositif Lagarde pose le libre choix par l'emprunteur de son assurance de prêt immobilier. Ainsi, 71 %* des français qui envisagent d'acheter un bien immobilier sont d'ores et déjà bien décidés à faire jouer la concurrence avant de souscrire une assurance de prêt.

Solly Azar Assurances déjà présent sur ce marché depuis 2003 renforce son offre emprunteur et l'adapte aux nouvelles exigences du marché. Lancé en septembre, le contrat Empruntéa propose des garanties de qualité à des tarifs très compétitifs sur des cibles privilégiées tout en offrant des process de souscription simples et très rapides permettant aux clients de finaliser sereinement son projet immobilier.

Empruntéa : une assurance emprunteur dédiée à des cibles privilégiées

- les primo accédants de 18 à 34 ans fumeurs ET non fumeurs
- les emprunteurs 35 - 45 ans non fumeurs
- les non cadres sédentaires qui bénéficient du même tarif avantageux que les cadres
- les risques aggravés : risques de santé, sports et professions à risque, gros capitaux qui bénéficient de process de souscription dédiés très efficaces

Sur ces cibles, Empruntéa offre des tarifs très attractifs permettant aux clients de réaliser des économies importantes sur leur projet immobilier. D'autre part, l'assuré peut obtenir immédiatement sa délégation d'assurance nécessaire au déblocage des fonds par la banque pour tous les prêts jusqu'à 250 000 €.

Des garanties complètes et modulables

- Une garantie de base : le remboursement du capital restant dû à la banque en cas de Décès/PTIA de l'emprunteur.
- Une option : la garantie arrêt de travail qui prend en charge les échéances de prêt en cas d'Incapacité Temporaire Totale de Travail et d'Invalidité Permanente Totale, après une franchise de 90 jours

Pour répondre au plus près des besoins et du budget des emprunteurs, Empruntéa offre 2 alternatives pertinentes sur cette garantie arrêt de travail :

1. La formule « Essentielle » basée sur le principe indemnitaire : le remboursement est limité à la perte de revenu subie avec toutefois un versement minimum de 50% de l'échéance assurée
2. La formule « Premium » s'appuyant sur le principe forfaitaire : remboursement de la totalité de l'échéance quelle que soit la perte de revenu subie.

Sur la garantie arrêt de travail, les affections appelées « tête et dos » (psychiatriques et vertébrales), sont automatiquement couvertes, dès lors qu'elles entraînent une hospitalisation de plus de 15 jours.

- L'option perte d'emploi prend en charge les échéances de prêt en cas de licenciement.

Des nouveaux services en ligne

Solly Azar Assurances a mis en place deux nouveaux outils visant à faciliter au maximum la démarche commerciale de son réseau de 8.000 intermédiaires et à accompagner ces derniers dans leur rôle de conseil :

- La tarification multi-prêts

Aujourd'hui, les clients ont souvent recours à plusieurs prêts pour financer leur projet immobilier : prêt principal, prêt à taux 0%, prêt 1% logement, prêt relais, etc.

Empruntéa prend en compte cette réalité et propose un outil on-line très simple et intuitif permettant de tarifier l'ensemble des prêts sur un seul et même écran. D'autre part cette application donne accès à une étude personnalisée unique sur laquelle apparaissent les détails de chaque prêt mais également le budget global assurance.

- Un outil de comparaison exclusif avec les offres des banques

Afin de répondre à l'exigence d'équivalence de garanties de la loi Lagarde, le réseau d'intermédiaires peut comparer en quelques clics, le contrat Empruntéa à ceux de toutes les banques françaises via l'extranet www.sollyazarpro.com.

**Sondage IFOP, mars 2010*



Relations Presse - Groupe Solly Azar :

Faouziat Nidhar
Tél : 01.40.82.81.18
fnidhar@sollyazar.com



Le Groupe Solly Azar

30 ans après sa création, Solly Azar est aujourd'hui devenu un Groupe, exerçant ses compétences sur deux métiers, une activité historique de courtier grossiste et, parallèlement, un savoir-faire de courtier services, apporteur de solutions en marque blanche pour des partenaires grands comptes et des courtiers spécialisés :

- **Solly Azar Assurances regroupe les activités historiques de courtier grossiste sur les marchés porteurs des particuliers (IARD, Santé & Vie), de l'immobilier et des professionnels.**
- **Solly Azar Solutions regroupe les activités de courtier services spécialisé en gestion pour compte de tiers et en solutions d'assurances en marque blanche.**

En pratiquant ces deux activités complémentaires, Solly Azar est fidèle à sa Vocation : « Être créateur permanent et apporteur de solutions simples, originales et pertinentes dans le monde de l'assurance ».

Le Groupe Solly Azar enregistre pour 2009 un Chiffre d'Affaires consolidé de 64,7 millions d'Euros et comprend 430 collaborateurs.

Le Groupe Solly Azar est filiale du Groupe VERSPIEREN 1^{er} courtier français indépendant.

A propos de Solly Azar Assurances

La spécificité de Solly Azar, en sa qualité de courtier grossiste, est de concevoir et placer auprès des compagnies des produits originaux à destination de clientèles ciblées généralement peu ou pas couvertes par les offres standards, avec pour objectif d' " être là où les autres ne sont pas ". C'est ce que l'on appelle une stratégie de " niche ". La signature de Solly Azar, " Assurément différent ", conforte cette position atypique sur le marché, d'assureur de complément. Le sens de l'innovation et de la créativité est reconnu et reste l'un des atouts majeurs de la société.

Solly Azar est aujourd'hui le 2^{ème} courtier grossiste français et commercialise principalement ses produits d'assurance à travers un réseau national de 8.500 intermédiaires en assurance.

A propos de Solly Azar Solutions

Son activité de courtier services permet au Groupe Solly Azar de mobiliser des ressources spécifiques pour le compte de ses clients (MMA, Eurofil, LCL, SwissLife...) de la conception de produits à la gestion des contrats.

Solly Azar Solutions bénéficie d'une expérience de plus de 15 ans dans le domaine de la gestion pour compte de tiers et du savoir-faire du Groupe Solly Azar en matière d'élaboration de produits et d'application des nouvelles technologies à la souscription et à la gestion des contrats d'assurance : ingénierie produit, accompagnement marketing et commercial, vente à distance, plates-formes de gestion et centres d'appels, outils technologiques sur mesure...



Groupe Solly Azar

SAS au capital de 200 000 euros, 353 508 955 RCS Paris.

Société de courtage d'assurances. Siège social : 60, rue de la Chaussée d'Antin, 75439 Paris Cedex 09 n° ORIAS 07 008 500 - www.oriass.fr